

Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Ha 768**
Résidentielle faible densité



USAGES	Habitation	unifamiliale	h1	●	●	●														
		bi et trifamiliale	h2	●(a)	●(a)	●(a)														
		multifamiliale	h3																	
		multifamiliale collective	h4																	
		maison mobile	h5																	
	Commerce	détail et services de proximité	c1																	
		détail et serv. prof. et spéc.	c2																	
		hébergement	c3	●(b)	●(b)	●(b)														
		restauration	c4																	
		diver. et act. récréotouristiques	c5																	
		détail et de serv. contraignants	c6																	
		débits d'essence	c7																	
		commerces et serv. reliés à l'auto.	c8																	
		gros, lourds et act. para-indust.	c9																	
	Industrie	prestige	i1																	
		légère	i2																	
		lourde	i3																	
		extractive	i4																	
	Institt., public & communautaire	parcs, terrains de jeux et esp. nat.	p1					●												
		institutionnel et administratif	p2																	
		communautaire	p3																	
		infrastructures et équipements	p4																	
	Agricole	culture du sol	a1																	
		agriculture, forest. et sylviculture	a2																	
		élevage	a3																	
		élevage en réclusion	a4																	
	Aire nat.	conservation	n1																	
		récréation ext.	n2					●												
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée		●	●	●														
		jumelée																		
		contiguë																		
	Marges	avant (m)	min.	6	6	6														
		latérale (m)	min.	3	3	3														
		latérales totales (m)	min.	6	6	6														
		arrière (m)	min.	3	3	3														
	Bâtiment	largeur (m)	min.	7,3	7,3	7,3														
		hauteur (étages)	max.	2	2	2														
		hauteur (m)	max.	11	11	11														
		superficie de bâtiment au sol (m ²)	min.	53	53	53														
		superficie de plancher (m ²)	max.																	
	RAPPORT	coefficient d'occupation au sol (%)	max.	30	15	10														
		nombre de logement à l'hectare	max.																	
		espace naturel (%)		10	10	10														
	TERRAIN	largeur (m)	min.	25	25	50														
		profondeur (m)	min.			60														
		superficie (m ²)	min.	925	1500	3000														
	DISCRET	P.I.I.A.		●	●	●														
	DISP. SPÉC			(1)(2)	(1)(3)	(1)(4)														
				(5)	(5)	(5)														
				(6)	(6)	(6)														

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU

Usage spécifiquement permis :

(b) gîte touristique, auberge

Usage spécifiquement exclu :

(a) trifamiliale

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(1) art. 35 - usage additionnel de service

(2) terrain desservi

(3) terrain partiellement desservi

(4) terrain non desservi

(5) lotissement art. 21, 22, 23 - dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau

(6) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale

AMENDEMENTS